



LIAISON NATIONALE MATERIEL

Reforme ferroviaire

**Attention danger
au Matériel!**

Les cheminots rejettent le projet du gouvernement. Les cheminots du matériel se sont mobilisés le 22 mars et se sont mis à une très grande majorité en grève. Il faut maintenant que le gouvernement et la direction comprennent qu'ils doivent retirer leur projet! **Ce projet est néfaste pour le matériel!**

Pour ceux qui pourraient en douter, voilà qui éclaire les intentions du gouvernement:

Rapport Spinetta:

Recommandation 23: « Prévoir la cession à l'autorité compétente, si elle en fait la demande, des ateliers majoritairement affectés à l'entretien du matériel roulant utilisé pour l'exécution des services mis en concurrence. Le prix de cession est à la valeur nette comptable »

Projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire; dans l'exposé des motifs:

Les dispositions qu'il convient de traduire dans la loi couvrent par conséquent un champ d'application varié. Elles touchent tout à la fois aux évolutions de la structure du GPF et aux conditions d'ouverture à la concurrence, notamment aux conditions de transfert des salariés, ..., au sort des biens affectés aux services conventionnés (notamment matériel roulant et **ateliers de maintenance**)....

Une fois qu'une entreprise privée aura le marché; les salariés seront transférés dans cette entreprise, les cheminots auront leurs accords collectifs pendant 15 mois, puis ils seront des salariés de droit privé (recommandation 34 du rapport Spinetta:.... « Pour les accords collectifs, leur effet tombe au delà d'une période de 15 mois... »). Les premiers visés seront évidemment les contractuels; moins les salariés ont de droit, plus ils sont vulnérables.

Oui, la filière matériel est en danger!

La direction a prévu dès la fin de l'année de découper cette filière en 3: les Technicentres **industriels**, les Technicentres **TGV/intercités** et les Technicentres de **maintenance**.

**Il n'y aura donc plus de pilote dans la filière.
Plus de tête, donc plus de filière.**



Pas compétitifs les cheminots?

Au matériel, depuis toujours, l'ensemble de la fonction a fait évoluer la technologie ferroviaire, le matériel moteur, voyageur mais aussi les wagons. Prés de 40 ans que nous maîtrisons la maintenance de la grande vitesse, le TGV est une fierté nationale.

35 ans que nous renflouons Alstom par l'achat imposé de train, puis récemment par l'achat de locomotives diesel, dont la SNCF pouvait se passer, mais imposé par le gouvernement.

Aujourd'hui, certains nous pointent du doigt prétextant un statut qui nous empêcherait d'être compétitif !

Pourtant, pendant des années , on a comparé la maintenance faite par des cheminots à celle proposée par des entreprises privées (Alstom...) et nous étions largement plus compétitifs. C'est bizarre que nos énarques ne s'en souviennent plus, non?

La fin du statut, résultat: les apprentis embauchés hors statut !

Ceux qui sont à la SNCF, ceux dont nous sommes tuteurs, ceux que l'on a formé depuis 1 an, 2 ans voir 5 ans seront donc hors statut si on ne fait rien?

Depuis de longues années et chaque année, la SNCF permet a des centaines de jeunes de mettre un premier pied dans l'entreprise grâce à l'apprentissage.

Tous les Apprentis à la SNCF (de BEP à master) sont environ 500 cette année, tous impatientes d'être embauchés à la suite de leur examen....et on laisserait faire?

On va laisser ces jeunes hors statut? On sait très bien ce que cela veut dire pour eux et pour l'avenir de la SNCF.

Cette nouvelle réforme libérale comblerait la dette du système ferroviaire ?

Ce n'est pas la suppression du statut, des facilités de circulation aux cheminots qui comblera la dette des infrastructures ferroviaires qui coûtent à la SNCF 1,5 milliard d'euros.

Et ce n'est sûrement pas aux cheminots qui triment tous les jours de l'année 24h/24, sous la pluie, le soleil ou la neige, dans les fosses ou en atelier de payer des décisions politiques d'aménagement du territoire... qu'elles soient bonnes ou pas !

Extrait des échos du 23 mars sur l'achat de 100 tgv du futur

Le Maire: « Nous confirmons la commande par l'Etat de 100 TGV du futur, a indiqué le ministre de l'Economie. Cette commande doit passer devant le conseil d'administration de SNCF Mobilités soit fin avril, soit fin juin. En tout état de cause, la décision est prise, elle sera effective. » Avec sa déclaration, Bruno Le Maire a fait un beau lapsus. Car ce n'est pas l'Etat qui achète les TGV, mais la SNCF, en théorie en fonction de ses besoins. Ce raccourci en dit long sur la dimension politique de cette commande.

Et ce serait la dette de la SNCF????

SUD-Rail appelle les agents à se mettre massivement en grève dès le 3 avril et à participer aux AG afin de décider collectivement des suites à donner.